



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

CLUB INFORMATIQUE PÉNITENTIAIRE

Association reconnue d'intérêt général

E-mail : clip@assoclip.fr / Site : assoclip.fr

12/14 rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 45 65 45 31

Sommaire

Introduction.....	5
Remerciements	7
Fonctionnement et organisation.....	8
1. Organisation générale	8
2. Instances.....	8
Bilan national de l'activité	13
1. Actions de formation en milieu fermé	13
2. Actions en milieu ouvert (CMO)	18
3. Formation des formateurs	19
4. Conditions de la formation.....	20
5. Journées nationales.....	21
6. Commissions.....	21
7. Communication interne et externe	23
8. Recrutement des bénévoles.....	23

Introduction

Chacun aura pu mesurer en cette année 2021 les effets de la pandémie sur le fonctionnement du CLIP en détention comme en milieu ouvert.

Sur les 47 établissements où nous intervenons :

- 18 n'auront connu aucune activité ;
- 26 ont été fortement impactés ;
- 3 établissements font exception avec un fonctionnement presque normal, Aix-en-Provence (au Centre National d'Évaluation), Amiens et Nancy.

En nombre total d'heures enseignées, 2021 ne représente que 16 % de l'activité de 2019, une année normale d'avant crise.

Cependant, ces résultats négatifs ne sont en aucun cas représentatifs de notre action durant cette période difficile, les points suivants confirment la vigueur de notre association.

- **Recrutements**

Une réalité bien plus optimiste s'impose. Nous avons continué à recruter de nombreux bénévoles. Un très grand nombre de femmes (50 %) et beaucoup de jeunes, des actifs prenant du temps sur leurs loisirs ou leur temps de travail, une typologie de candidats un peu inhabituelle, ce qui oblige parfois à des changements en termes d'organisation des activités en détention.

- **Délégués régionaux**

Après une longue vacance du poste, le CLIP a recruté un délégué régional en région Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui est une avancée majeure pour la cohésion des équipes.

Pour des questions d'efficacité, la Nouvelle Aquitaine, en raison de l'étendue de son territoire, sera confiée à deux responsables (nord-sud) sans pour autant modifier géographiquement la délégation ; cela devrait permettre une meilleure communication avec les équipes locales.

- **Nouveaux centres pour le CLIP**

En 2021 le CLIP a ouvert une nouvelle activité au centre de détention de Muret. Nous ne pouvons que nous en féliciter et nous remercions la nouvelle équipe.

Dans les Hauts-de-France, en Nouvelle Aquitaine, en PACA et en région Auvergne-Rhône-Alpes, le CLIP devrait ouvrir en ce début d'année de nouveaux établissements. De nombreux contacts ont été pris dans ces régions pendant la période Covid.

- **Journées nationales**

Nous avons déjà communiqué sur ce sujet : les journées nationales organisées en région lyonnaise ont été un succès et se sont déroulées dans une très bonne ambiance de travail et d'échanges. Les thèmes abordés, la présence de personnalités marquantes, (des représentants de l'AP, du ministère de la justice), le témoignage d'un ancien détenu, auront permis d'enrichir ces journées sur différents plans. On a pu mesurer tout au long de ces journées l'esprit de groupe qui règne dans notre association.

- **Formation des formateurs**

Avec la pandémie, les formations par visioconférence ont eu tendance à se généraliser. Ces formations permettent de s'adresser à un plus grand nombre de bénévoles et multiplient nos capacités de formation lorsque cela a du sens. Pour autant, notre objectif reste malgré tout, de pouvoir reprendre les formations sur site (Paris, province) ; ces formations en présentiel permettant une meilleure convivialité et facilitant le partage de connaissances et d'expériences.

- **Les commissions**

Les commissions ont connu une forte activité cette année. Qu'il s'agisse, entre autres, de la commission pédagogique qui trace les voies des évolutions futures (Éducédia, robotique, validations AFPA, initiation à l'économie...), ou de la commission éditoriale qui fait évoluer le site et appliqué la charte graphique.

En conclusion

D'aucuns pourraient penser que 2021 aura été une année blanche pour le CLIP. Il n'en est rien.

Tout d'abord, et je vous en remercie, la grande majorité des « Clipiennes » et « Clipiens » ont tenu à nous signifier leur attachement et ont repris leurs activités dès lors que les autorisations ont été données. Certains établissements sont encore en attente de reprise et nous comprenons l'impatience de certains bénévoles.

Beaucoup de témoignages de l'AP nous ont encouragés, en particulier, en nous confirmant leur soutien financier et aussi leur soutien moral. Tous les contacts que nous avons en ce moment nous confortent dans le fait que nous sommes attendus pour un déploiement plus fort du CLIP. Nous ne sommes pas seuls. Par ailleurs, les personnes détenues comptent toujours sur nous et nos valeurs de tolérance et d'engagement.

À toutes et à tous je renouvelle mon soutien et mon amitié.

Yvon Corvez
Président

Remerciements

La vitalité et l'efficacité du CLIP reposent sur l'engagement et le dynamisme de ses adhérents et sur la force des partenaires qui soutiennent son action. Nous remercions chaleureusement tous nos membres et tous nos partenaires pour l'attention et l'intérêt qu'ils ont portés au CLIP en 2021.

Nos partenaires :

- ➔ La direction de l'Administration pénitentiaire.
- ➔ Les directions interrégionales des services pénitentiaires.
- ➔ Les directions et les personnels de surveillance des établissements pénitentiaires.
- ➔ Les services pénitentiaires d'insertion et de probation.
- ➔ Les associations socioculturelles éducatives et sportives des établissements pénitentiaires.
- ➔ Les représentants de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, ainsi que les personnels des services de la formation professionnelle au sein des établissements.
- ➔ Le Ministère des Solidarités et de la Santé, les préfetures via le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), le Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion.
- ➔ L'Agence du Service Civique.
- ➔ Les écoles d'ingénieurs, de commerce, de gestion, les facultés et les organisations d'étudiants qui assurent la promotion du CLIP.
- ➔ L'AFPA-Centre de Liévin.
- ➔ Orange solidarité et la fondation Vinci.
- ➔ La société Harmonie Mutuelle.
- ➔ Les associations France Bénévolat et Tous Bénévoles, le site Je veux aider.
- ➔ Les donateurs de matériel.
- ➔ Les associations partenaires de la réinsertion sociale.
- ➔ Les donateurs particuliers.

Nos membres :

- ➔ Tous les bénévoles qui ont quitté le CLIP cette année, après avoir transmis le meilleur de leurs connaissances et de leur générosité.
- ➔ Tous les membres sympathisants, intervenants, coordonnateurs, permanents, délégués régionaux qui ont contribué tout au long de l'année à l'animation et au développement de l'association.

Fonctionnement et organisation

Créé en 1985, le Club informatique pénitentiaire (CLIP) est une association loi 1901 à but non lucratif. Sa vocation est de former à l'informatique des personnes placées sous main de justice, dans une perspective de réinsertion sociale. L'objectif de ses ateliers est d'apporter et de maintenir les connaissances de ces personnes sur les techniques informatiques en évolution rapide et de leur apporter un soutien moral ainsi que les moyens de leur propre valorisation.

Au 31 décembre 2021, le CLIP était présent dans 47 établissements du milieu fermé en France métropolitaine, et l'association travaille à consolider sa présence dans ces établissements.

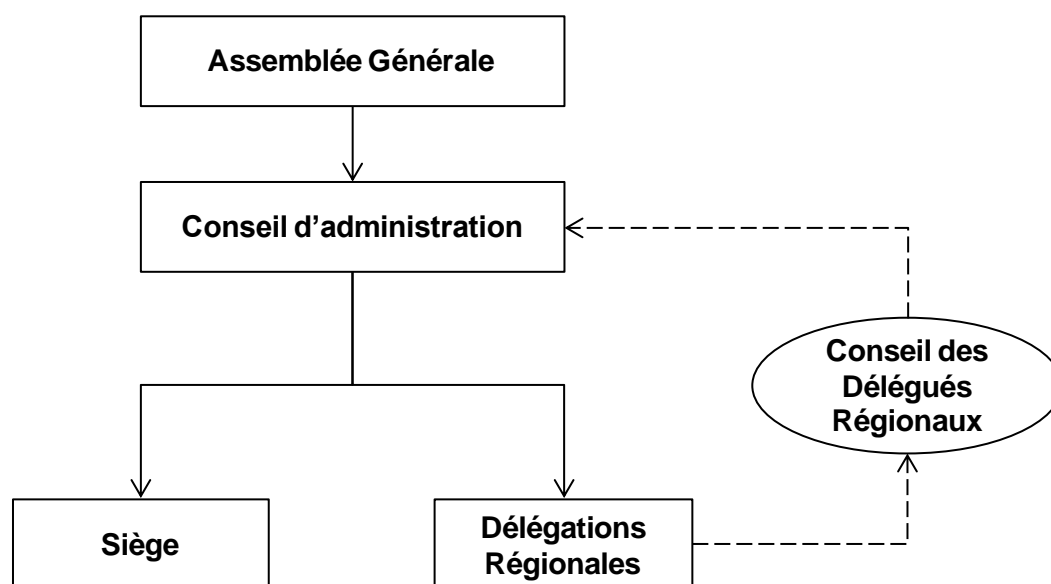
En 2021, l'association a enregistré 233 bénévoles ayant assuré des formations durant l'année, pour 261 adhérents cotisants.

20 étudiants sont également intervenus dans le cadre de convention-école, ainsi qu'un volontaire de Service civique.

Au 31 décembre 2021, l'association comptait 194 bénévoles et 10 étudiants intervenant en détention. Un seul stage AIDE (Activité Informatique D'Été) a pu être effectué pendant l'année.

1. Organisation générale

Conformément à ses statuts l'association est organisée comme suit :



2. Instances

2.1. Assemblée générale

Réunie une fois par an, elle approuve les actions menées dans l'année par l'association ainsi que les comptes. Elle fixe les grandes orientations à retenir pour l'année suivante et approuve le budget prévisionnel. Elle élit enfin les membres du conseil d'administration.

2.2. Conseil d'administration

Le conseil d'administration prend les décisions et définit les orientations particulières du CLIP dans le cadre de ses statuts et dans le respect des décisions votées par l'Assemblée générale. Il élit, parmi ses membres, un président, un secrétaire et un trésorier.

Avec l'appui des permanents du Siège, le conseil d'administration assure la gestion courante de l'association, son animation, la recherche de nouveaux champs d'intervention et des ressources financières qui lui sont nécessaires. Le conseil d'administration rend compte de ses actions à l'Assemblée générale.

Au 31 décembre 2021, le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

- Bernard COMBAZ
- Yvon CORVEZ (président)
- Xavier CUSSET
- Jean-Pierre LE GOFF
- Hélène MASSON (secrétaire)
- Yves MATHÉ
- Jacques ORY
- Hervé ROMIEUX
- Alain SÉMERY
- Miche THERMET
- Damienne VILLAUME (trésorière)

2.3. Siège

Le Siège de l'association fonctionne avec des permanents (actuellement une salariée à temps partiel) et des bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration. Le Siège a plus particulièrement en charge le secrétariat administratif, la communication, le recrutement, l'organisation de la formation, la trésorerie et la saisie comptable.

Le Siège est la plaque tournante de l'association. Il recherche les sources de financement au niveau national pour pérenniser et développer l'activité du CLIP. Il développe les liens avec les institutions et les associations. Il centralise les informations et anime la communication en direction de l'ensemble des sites d'intervention. Il est un lieu d'échange et d'écoute.

En outre, le Siège gère le fichier des adhérents et assure l'organisation générale des Activités informatiques d'été (congés scolaires).

2.4. Délégations régionales

L'association est organisée territorialement en délégations régionales qui épousent les limites des Directions interrégionales des services pénitentiaires.

Le délégué régional est le représentant de l'association auprès des administrations régionales, des collectivités locales, des autres associations et des membres locaux du CLIP. À ce titre, il gère le développement de l'association au niveau régional.

Chaque région est, en principe, autonome financièrement et doit trouver son financement auprès de partenaires tels que les collectivités territoriales. Il faut noter la difficulté pour certaines régions à trouver ces financements.

Outre cet aspect, les régions informent le Siège des nouvelles implantations effectuées et des décisions importantes d'investissements. En retour, le Siège informe régulièrement les délégués régionaux des travaux effectués, des actions à mener et des décisions prises concernant l'activité de l'association.

Le coordonnateur est le représentant de l'association auprès de l'établissement pénitentiaire. À ce titre, il prend toutes décisions sur le développement de l'association au niveau de l'établissement. Il rend compte régulièrement de sa gestion au délégué régional.

Les délégations régionales où le CLIP est présent sont les suivantes :

Région pénitentiaire (région administrative)	Région CLIP
Grand Est	Est
Île-de-France	Île-de-France (IDF)
Sud (Occitanie)	Occitanie
Grand Nord (Hauts-de-France)	Hauts-de-France
Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie)	Ouest
Sud-Est (Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse)	Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)
Centre-Est (Auvergne-Rhône-Alpes)	Auvergne-Rhône-Alpes (ARA)
Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine)	Nouvelle-Aquitaine (NA)

À ce jour, les délégations Occitanie et PACA sont à la recherche d'un(e) bénévole pour occuper le poste de délégué régional.

2.5. Conseil des délégués régionaux

Constitué de tous les délégués régionaux en exercice, le Conseil des délégués régionaux n'est pas une instance de décision mais de conseil. Il constitue une force de réflexion à long terme et de proposition au conseil d'administration.

Ses principales missions consistent à assurer le lien entre le terrain et le conseil d'administration, garantir l'application du cadre de cohérence des actions de l'association, proposer les évolutions d'orientation qu'il juge pertinentes ou nécessaires, conduire des réflexions de long terme et faciliter la communication entre les régions.



Bilan national de l'activité

1. Actions de formation en milieu fermé

1.1. Bilan qualitatif

Les formations s'articulent principalement autour de trois axes majeurs : les sessions d'initiation à la bureautique, des sessions orientées vers les usages domestiques et des sessions ouvertes sur diverses applications de l'informatique.

1.1.1. Bureautique

Ce type de formation est d'abord destiné aux personnes débutantes qui désirent apprendre à utiliser un ordinateur pour un usage de base.

Beaucoup de participants connaissent peu, voire pas du tout, l'informatique au moment de leur inscription aux formations CLIP. Dans un premier temps, il leur est proposé une familiarisation avec l'outil informatique, son fonctionnement général et les fonctions de base des différents logiciels.

Une fois cette étape franchie, ils reçoivent une formation à une activité informatique particulière :

- Traitement de texte et/ou tableur (de plus en plus avec des logiciels libres), voire bases de données ;
- Présentations et diaporama : cette activité sera sans doute rarement utilisée par les participants à leur sortie, mais elle permet une formation attractive qui inclut l'apprentissage de la machine, l'utilisation des concepts de traitement de texte et la manipulation de dessins et d'images.

Les participants déjà initiés peuvent suivre le même type de formation, mais à un niveau plus avancé, notamment pour se perfectionner en traitement de texte ou en tableur.

Le choix d'une activité particulière résulte d'une concertation entre l'intervenant et le participant qui tient compte de ses souhaits, de ses capacités et des formations que le CLIP est à même de proposer dans l'établissement pénitentiaire concerné. Ces dernières varient d'un établissement à l'autre, en fonction des compétences des formateurs et des règles informatiques locales.

1.1.2. Usages domestiques

L'informatique a massivement pénétré le milieu personnel avec Internet comme point d'entrée de la plupart des utilisations, que ce soit avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Cela a poussé le CLIP à proposer de nouveaux contenus centrés sur la résolution de scénarios de la vie quotidienne utilisant plusieurs logiciels.

● *Les cent exercices*

Ce jeu d'exercices développé par la commission pédagogique vise à mettre le participant en situation d'utilisation des logiciels bureautiques telle qu'elle se présente au quotidien. Ces exercices s'appuient sur des scénarios simples, nécessitant l'utilisation d'un seul logiciel, ou plus avancés, mettant en œuvre plusieurs applicatifs. L'organisation de ces cent exercices sous une forme progressive ainsi qu'un certain nombre de corrections et d'améliorations ont été apportées dans la nouvelle version mise à disposition fin 2020.

● *Les Usages grand public de l'informatique (UGPI)*

Ce module vise à familiariser l'apprenant avec l'ensemble des logiciels utilisés dans la vie courante. Il inclut les fondamentaux des applications de bureautique, de traitement d'images, de recherche d'information. En ce qui concerne ce dernier aspect, les outils logiciels Wikipédia hors ligne et

Éducédia, permettent d'apprendre à se servir correctement des fonctionnalités de l'internet telles que décrites dans les référentiels B2i ou PIM.

Le logiciel CLIPeNET est progressivement abandonné dans son utilisation.

- **Wikipédia**

L'utilisation de Wikipédia, version hors-ligne, tend à se développer. Elle présente plusieurs avantages :

- C'est une ressource d'images pour la réalisation d'exercices ;
- La logique de recherche se rapproche de celle des moteurs de recherches sur Internet. Cela permet d'initier le participant aux différentes problématiques liées à la recherche (choix des mots clés, analyse critique du résultat...);
- Son utilisation est une activité ludique et enrichissante ;
- Nous proposons dorénavant la mise en place d'Éducédia qui constitue entre autres une base de connaissances à disposition des apprenants leur permettant d'évoluer dans leurs apprentissages avec une certaine autonomie.

1.1.3. Sessions plus diversifiées

Elles sont variées, allant de l'initiation à la programmation à l'utilisation de logiciels plus spécifiques.

- **Programmation**

Quelques équipes du CLIP offrent un module d'initiation à la programmation :

- Création de pages web par programmation directe en HTML. Même s'il est peu probable qu'à leur sortie, les participants créent leurs propres pages web, ce module leur permet de réaliser assez rapidement des pages attractives, tout en exigeant de leur part la rigueur qu'impose la programmation. Cela démythifie la programmation et permet d'appréhender ce qu'est un site web au-delà de ce qui s'affiche à l'écran ;
- Programmation en Python ou développement de jeux ;
- Programmation Scratch. Cet environnement prend rapidement de l'essor, apportant dans une approche ludique les bases de l'algorithmique et de la programmation.

- **Dessin, traitement d'images**

Plusieurs établissements offrent une initiation au dessin et au traitement d'images ou de photos, avec les logiciels libres GIMP et Photofiltre.

Un module d'initiation au dessin 3D a également été élaboré et expérimenté. Il permet de mettre en œuvre les aptitudes graphiques des participants et de stimuler leur représentation de l'espace en trois dimensions. Les logiciels Sketchup, FreeCad et Art of illusion sont utilisés.

- **Informatique appliquée à la robotique**

Un projet pédagogique déjà ancien a été élaboré autour d'un automate comportant plusieurs degrés de liberté, que l'on commande à l'aide d'un PC en utilisant un logiciel de programmation. Après la formation, le stagiaire doit avoir acquis quelques éléments de programmation et découvert quelques applications pratiques. Il faut cependant noter que ce type de formation rencontre assez peu de succès en détention en particulier du fait du turnover des détenus.

De nouveaux kits robotiques sont en cours de déploiement, permettant de construire des robots variés. La programmation peut se faire en Scratch ou en Python, rendant accessible ces ateliers à un plus large public.

1.2. Bilan quantitatif

1.2.1. Statistiques générales

L'activité du CLIP sera analysée au regard des critères suivants :

- **Nombre d'heures x intervenants** : cette statistique correspond au nombre d'heures qui ont été assurées par les intervenants du CLIP, bénévoles, étudiants et volontaires de service civique (face à face pédagogique uniquement) ;
- **Nombre de participants (>=9 sces)** : il s'agit du nombre de personnes incarcérées (participants) différentes qui ont suivi une activité CLIP ; ne sont comptabilisées que les personnes ayant suivi au moins neuf séances ;
- **Nombre de participants (>=6 sces)** : il s'agit du nombre de personnes incarcérées (participants) différentes qui ont suivi une activité CLIP ; ne sont comptabilisées que les personnes ayant suivi au moins six séances ;
- **Nombre de participants (>=3 sces)** : il s'agit du nombre de personnes incarcérées (participants) différentes qui ont suivi une activité CLIP ; ne sont comptabilisées que les personnes ayant suivi au moins trois séances ;
- **Nombre de participants (>=1 sce)** : il s'agit du nombre total de participants qui ont suivi une activité CLIP ; tous sont comptabilisés dès lors qu'ils ont participé à au moins une séance ;
- **Nombre total d'heures x participants** : il s'agit du nombre d'heures de formation dispensées, multiplié par le nombre de participants ayant assisté à chaque séance (tous les participants sont comptabilisés) ;
- **Moyenne d'heures par participants** : il s'agit du nombre total d'heures x participants divisé par le nombre total de participants ;
- **Nombre d'intervenants¹** : il s'agit des intervenants bénévoles, étudiants et volontaires de service civique en activité au 31 décembre (hors Activité Informatique D'Été).

¹ L'interprétation des chiffres doit tenir compte du fait que certains bénévoles interviennent dans plusieurs établissements. De ce fait, les totaux (régions ou national) peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres par établissement.

1.2.2. Formation dispensée

Le tableau suivant présente le périmètre d'intervention des délégations régionales du CLIP.

Délégations Régionales	Nombre d'établissements dans lesquels CLIP est intervenu en 2021	Dont établissements sans activité sur 2021	Nombre d'établissements dans lesquels CLIP est intervenu en 2020
Auvergne-Rhône-Alpes	8	3	8
Est	1	0	1
Hauts-de-France	5	1	6
Île-de-France	11	5	10
Nouvelle-Aquitaine	3	2	4
Occitanie	2	0	1
Ouest	15	7	15
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	0	4
TOTAL	47	18	49

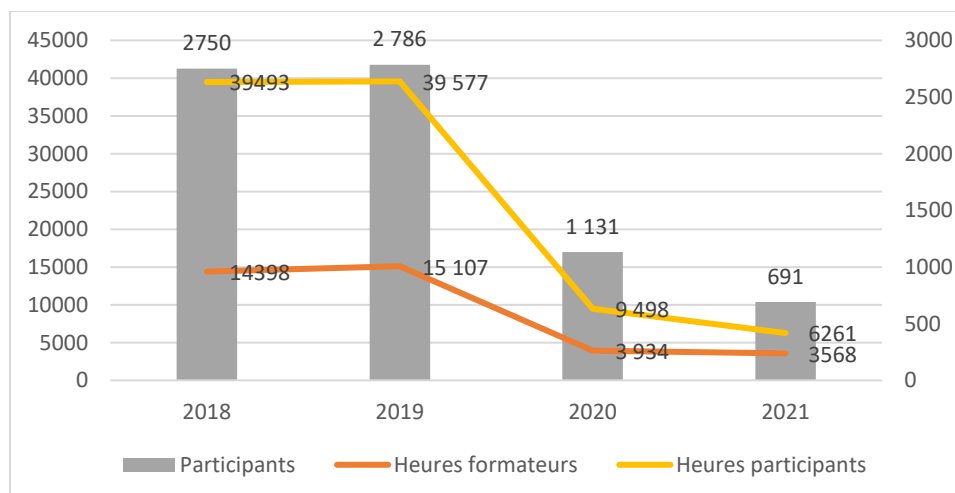
Nota : un établissement peut recouvrir plusieurs quartiers et/ou régimes de détention

Le nombre d'établissements reste stable, la réduction de 49 à 47 venant du fait que des établissements devant ouvrir en 2021 n'ont pas pu démarrer, à cause de la situation sanitaire. 2022 devrait voir le nombre d'établissements où le CLIP intervient s'accroître significativement.

- **Impact de la situation sanitaire sur l'activité en détention**

Les années 2020 et 2021 ont été très fortement impactées par les confinements puis par les restrictions imposées à l'activité. 18 établissements sur 47 n'ont eu aucune activité en 2021 et pour les autres les limitations de nombre de personnes dans les salles a réduit le nombre de personnes détenues pouvant bénéficier des ateliers en détention.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du niveau d'activité sur les quatre dernières années



- En 2020 les activités ont été interrompues après le confinement de mars.
- En 2021, les activités ont repris dans une partie des établissements à partir de juin.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan de l'activité 2021.

● **Activité totale, tous intervenants confondus**

Région	Nb d'intervenants au 31/12	Nb d'heures x intervenants	Nb de participants ≥ 3 séances	Nb de participants ≥ 6 séances	Nb de participants ≥ 9 séances	Nb total de participants	Nb total d'heures x participants	Moyenne d'heures par participant
Auvergne-Rhône-Alpes	46	655	90	39	25	158	1 452	9.2
Est	1	51	12	9	6	15	251	16.7
Ile-de-France	45	739	82	38	17	137	1 235	9.0
Hauts-de-France	22	909	49	18	10	78	880	11.3
Nouvelle-Aquitaine	8	25	10	2	0	19	70	3.7
Occitanie	9	137	20	7	1	32	302	9.4
Ouest	65	883	103	63	48	191	1 898	9.9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	169	47	0	0	61	173	2.8
Total	204	3 568	413	176	107	691	6 261	9.1

691 personnes détenues ont participé au moins une fois à un atelier CLIP. 60 % d'entre elles ont suivi plus de 3 séances.

Le niveau d'activité est très faible à cause des fermetures. Les statistiques ne permettent pas de faire des comparaisons significatives par rapport aux années précédentes

1.2.3. Formation dispensée par des étudiants en période de vacances scolaires : Activité Informatique D'Été

Cette année encore, les contraintes sanitaires ont empêché une mise en place normale des stages d'été. Seul un stage a eu lieu à la maison d'arrêt d'Amiens au mois d'août 2021.

1.2.4. Analyse par profil d'intervenants.

En 2021, 254 intervenants ont exercé une activité en détention. Parmi eux, 233 adhérents, 20 étudiants et un volontaire de service civique.

Au 31 décembre 2021, 204 intervenants sont actifs dont 194 adhérents et 10 étudiants.

1.2.5. Validation des acquis

En bureautique, et pour les détenus ayant atteint un niveau suffisant, le CLIP propose une validation des acquis dans le cadre d'un partenariat avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA). 15 attestations ont été délivrées en 2021, soit 10 % de 2020.

Par ailleurs, le CLIP prépare aussi des détenus au B2i de l'Éducation nationale, bien que celui-ci ait maintenant quasiment disparu.

- **Validation des acquis en bureautique**

Placée dans le cadre d'un partenariat avec l'AFPA, cette validation concerne les formations en traitement de texte, tableur et bases de données (logiciels libres ou du commerce).

Le tableau qui suit dresse le bilan des épreuves passées et réussies dans le cadre de l'obtention d'une validation AFPA en bureautique.

Région établissement	Traitement de texte	Tableur niveau 1	Tableur niveau 2	Base de données	Total général
Lyon-Corbas	6				6
Saint-Etienne-La Talaudière	1				1
Auvergne-Rhône-Alpes	7				7
Fresnes	7				7
Ile-de-France	7				7
Rennes	1				1
Ouest	1				1
Total France	15				15

La réussite à un test AFPA permet à beaucoup de personnes détenues d'obtenir leur premier « diplôme ». Le traitement de texte étant le plus abordable est logiquement le plus passé.

- **B2i (Brevet Informatique et Internet)**

Aucune comptabilisation précise des B2i délivrés avec l'aide du CLIP n'est faite sur l'ensemble des sites où il est encore en vigueur. Le B2i est progressivement appelé à être remplacé.

2. Actions en milieu ouvert (CMO)

2.1. Bilan qualitatif

- Équipe parisienne

Malgré l'absence d'activité cette année, l'équipe parisienne est restée en contact et a continué à travailler sur le contenu du stage. Nous comptons trois Clipiens actifs dans ce groupe.

- Développement à Saint Étienne

À Saint Étienne, une équipe de trois Clipiens est identifiée. Le SPIP est partant, la salle de stage est trouvée. La formation des animateurs est planifiée. Nous serons en mesure de démarrer au cours de l'année 2022.

- Évolution du programme CMO

Suite aux retours des sessions 2020, nous avons fait évoluer le programme CMO. Le module « trouver du travail avec internet » a été supprimé en tant que tel, le sujet étant abordé de façon diffuse au cours du stage. Nous avons en revanche intégré un module de découverte de la conception d'une page web et du langage HTML.

2.2. Bilan quantitatif

Il n'y a pas eu d'activité CMO en 2021. Les trois sessions programmées à Paris ont été annulées.

3. Formation des formateurs

Le CLIP attache une grande importance à la formation de ses intervenants afin que :

- les nouvelles recrues abordent leurs interventions en confiance et avec la sérénité nécessaire en milieu carcéral ;
- les plus anciens améliorent la qualité technique et pédagogique de leurs interventions, gage d'efficacité auprès des participants et d'attractivité des formations.

L'ensemble de ces formations est aussi l'occasion de fédérer les bénévoles autour de valeurs communes, de leur permettre de tisser des liens entre eux et, par-là, de développer le sentiment d'appartenance au CLIP au sein d'équipes dispersées sur le territoire national.

3.1. Formation initiale

L'intégration des nouvelles recrues est assurée, localement par les anciens au travers de la coanimation de séances et, au niveau national, en proposant un stage d'accueil des nouveaux formateurs.

Cinq sessions d'accueil des nouveaux formateurs ont été organisées en 2021. La première session a pu se tenir en présentiel sur 2 jours. Les quatre autres ont été faites en visio-conférence.

Ces stages s'articulent autour des deux axes majeurs suivants :

- la connaissance du CLIP, de ses valeurs et de ses règles de fonctionnement ;
- la préparation au rôle de formateur en établissement pénitentiaire :
 - connaissance de la population carcérale et du système pénitentiaire,
 - appropriation des outils (pédagogiques, réglementaires, éthiques, fonctionnels, etc.),
 - déontologie et règles d'intervention.

32 nouveaux adhérents ont suivi la formation d'accueil. Cela représente 46 % des nouveaux adhérents de l'année. La formation assurée localement donne l'essentiel des informations nécessaires, mais un effort doit être fait pour que tous les nouveaux formateurs puissent participer à ce stage.

De nombreuses personnes de province ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer sur Paris pour des formations, des sessions pourront être organisées en province (en particulier pour les formations des nouveaux arrivants). Le développement des formations en visio-conférence, imposé par les restrictions de déplacement, est également une réponse pour ces personnes.

3.2. Formation continue

Des formations techniques et pédagogiques sont proposées aux niveaux national et régional.

● *Au niveau national*

Les contraintes sanitaires ont empêché l'organisation de formations techniques en présentiel. Deux webinaires ont permis aux participants de découvrir Wikipédia et Éducédia.

● *Au niveau régional*

Les délégués régionaux sont vivement invités à réunir régulièrement les coordonnateurs des sites de leur région pour un partage d'expériences et une meilleure connaissance mutuelle.

Ils peuvent aussi mettre en œuvre les modules de formation d'intervenants disponibles au CLIP en fonction des besoins de leurs équipes (GIMP, robotique, fonctions avancées du traitement de texte,

fonctions avancées du tableur, bases de données, utilisation des outils collaboratifs, UGPI et écoute en formation).

- **Au niveau local**

Il s'agit de réunions avec ordre du jour préparé par le coordonnateur au cours desquelles les intervenants échangent entre eux, tant sur la prison que sur le matériel, les participants, les exercices, etc. Ce type de réunion est particulièrement vivant dans certains sites.

3.3. Participants aux formations

32 Clipiens ont participé en 2021 à au moins une formation, pour un total de 7 journées.

Plus de 30 Clipiens ont assisté aux webinaires.

42 Clipiens ont participé aux journées nationales qui contribuent à leur formation.

4. Conditions de la formation

4.1. Méthodes pédagogiques

Au CLIP, les méthodes pédagogiques varient d'un établissement à l'autre en fonction des contenus de formation et des choix des équipes locales de Clipiens.

Elles reposent toutes sur un apprentissage pratique à base d'exercices adaptés au niveau et aux besoins des participants, en évitant les apports à caractère théorique ou scolaire. Elles visent à transmettre la connaissance des fonctionnalités des logiciels (ex : copier/coller, imprimer, rechercher, etc.) qui sont les mêmes d'une version de logiciel à l'autre (MS Office vs Libre office), plutôt que celle des modes opératoires largement dépendants de la version de logiciel utilisée,

Deux méthodes principales ont cours au CLIP :

- Une progression pas à pas en suivant en toute autonomie un manuel ou un tutoriel ;
- La réalisation d'exercices ciblés, l'intervenant dispensant les explications nécessaires au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles fonctionnalités.

La première est de type « autoformation tutorée » et permet à l'apprenant de progresser seul pendant que l'intervenant peut partager son temps avec les autres participants.

La seconde, plus globale, s'appuie sur des exercices de difficultés variables consistant à produire un document numérique. Elle facilite l'appropriation des connaissances par les participants tout en étant plus exigeante pour l'intervenant.

4.2. Développements pédagogiques

L'adaptation aux évolutions de l'informatique et le souci de mettre à jour les compétences des formateurs requièrent des développements pédagogiques de la part du CLIP.

- **Les « cent exercices »**

Cet ensemble, produit par la commission pédagogique en deux parties, est maintenant largement utilisé. Ces exercices font appel à différents logiciels, chacun visant la production d'un document numérique. À noter que ces exercices ont été revus et hiérarchisés dans l'ordre des difficultés en fin 2020.

- **Scratch**

Ce logiciel, installable et utilisable sans accès à Internet, permet une approche ludique de la programmation. Étant visuel, il évite l'appréhension du codage et de la syntaxe et permet de développer la créativité.

- **Wikipédia**

La version « hors-ligne » est installée dans plusieurs établissements. Elle rencontre un franc succès auprès des participants. C'est également une ressource intéressante pour varier les illustrations des différents exercices.

- **Éducédia**

Cet outil permet d'avoir accès à des ressources éducatives numériques en détention. Il fournit au formateur des références et des exercices sur des sujets variés, lui permettant ainsi de répondre plus facilement à des demandes de personnes détenues. À celles-ci, il offre la possibilité de travailler en autonomie dans des apprentissages variés. Il a été installé en 2021 dans plusieurs établissements.

- **CLIP en milieu ouvert**

Compte tenu de l'expérience des premières années, CMO va continuer à être déployé dans d'autres sites et régions.

4.3. Informatique et environnement

Le matériel informatique est généralement convenable et l'environnement logiciel est plutôt bien adapté aux formations dispensées par le CLIP en bureautique, l'utilisation de la suite logicielle Libre Office est maintenant d'usage courant.

Les difficultés rencontrées quant aux restrictions à l'utilisation des clés USB par les intervenants, handicapent la préparation des ateliers et la mise à niveau des configurations informatiques. La nouvelle convention 2020/2022 devrait apporter bon nombre de réponses positives sur ce point et de manière générale sur le matériel et les logiciels utilisés en détention.

Les relations avec tous les partenaires des établissements sont globalement excellentes, même si la disponibilité des référents est parfois insuffisante pour assurer de manière satisfaisante le recrutement des participants et leur « appel » dans les créneaux horaires prévus.

5. Journées nationales

Le CLIP rassemble ses adhérents chaque année lors de journée(s) nationale(s). Tous les 3 ans ce sont trois journées qui sont organisées dans un lieu propre à la rencontre. Celles de 2021 ont eu lieu du 12 au 15 octobre au centre Jean Recorbet à Cublize (Rhône).

45 Clipiennes et Clipiens ont pu partager des moments d'échange et de culture, accueillant le responsable national de l'Éducation nationale, Jean-Luc Héraud, une juge d'application des peines, le président de CodePhenix, Brieuç le Bars, ainsi que le témoignage d'un ancien détenu. Toutes ces interventions ont été très appréciées.

La convivialité n'a pas été oubliée avec une dégustation de vins du Beaujolais et des groupes de musique de la région.

L'assemblée générale s'est tenue le 19 juin en visio-conférence.

6. Commissions

6.1. Commission pédagogique

Durant cette année perturbée les efforts se sont portés, sur la mise en place de Webinaires concernant les aspects techniques de l'installation de Wikipédia et Éducédia, dans les établissements qui le souhaitent. L'intérêt de ces outils étant de se rapprocher le plus possible des concepts d'utilisation d'internet, en ouvrant des perspectives de recherche et de travail en autonomie ; un certain nombre

d'exercices pratiques proposés apportant un éclairage sur l'utilisation de ces outils. Le nombre important de bénévoles/participants à ces formations témoigne de l'intérêt de ces outils « grand public ».

Par ailleurs, une communication accentuée a été donnée sur les tests AFPA et en particulier sur la mise en place des tests de niveau « initiation » en traitement de texte et tableur qui doivent permettre à des apprenants de niveau « débutant » de se mesurer à ce type d'épreuves.

Aux journées nationales d'octobre Damienne Villaume et Alain Sémary ont présenté le projet, en construction, d'un module « Création d'entreprise », destiné à donner aux détenus intéressés, des notions d'économie et des pistes pour la création de petites entreprises.

6.2. Commission éditoriale du site Internet

Les 9 membres de la commission éditoriale du site internet se sont réunis de nombreuses fois en 2021, à la fois par visioconférence et en présentiel.

Cette année, la commission a continué à améliorer le contenu du site internet du CLIP.

Elle a, notamment, revu, actualisé, ajouté et supprimé certains articles. Elle a travaillé sur la déclinaison de la charte graphique pour le site internet, créé une rubrique « revue de presse », et commencé l'élaboration d'un dossier de presse, etc.

L'objectif de cette commission est de permettre aux Clipiens d'accéder rapidement aux informations dont ils ont besoin, de présenter le CLIP aux visiteurs grand public et de leur donner envie de rejoindre notre association.

En 2022, la commission va continuer à faire vivre le site internet du CLIP.

6.3. Commission supports de communication

Depuis le travail sur les différents documents affectés par la modification de la charte graphique, (triplytique, affiche, roll-up, marque-page...) la commission a cessé ses activités pour l'année 2021.

En 2022, les projets sont :

- Reprise de la charte graphique pour la mise au point et la rédaction définitive.
- Recherche et création d'images et d'icônes pour le site en lien avec la commission éditoriale.
- La commission sera à l'écoute des besoins éventuels de supports nouveaux proposés et validés en CA.

6.4. Commission indicateurs

La commission a proposé de nouveaux indicateurs qui seront produits dans le cadre du contrat de partenariat avec l'AP. Ces indicateurs ont été conçus pour fournir une image de la satisfaction des participants aux séances du CLIP et de l'adéquation de notre offre à leurs besoins.

Ces indicateurs sont principalement construits à partir de deux questionnaires soumis aux participants, l'un lors de la première séance et le second en cours de formation. Le déploiement dans les établissements, prévu en 2021, a été reporté en 2022, du fait de la crise sanitaire.

Le rôle de la commission sera dorénavant d'assister les délégués régionaux et les coordonnateurs dans leur déploiement.

7. Communication interne et externe

7.1. Communication interne

La communication interne du CLIP s'effectue en collaboration avec les différentes commissions, et plus particulièrement les commissions éditoriale et supports de communication.

Les adhérents sont régulièrement informés par mail des événements nationaux et des formations organisées par le Siège. Des communiqués ont également été envoyés informant les Clipiens d'une émission de télévision, de la projection d'un film, etc.

7.2. Communication externe

En 2021, le CLIP a participé à un certain nombre d'événements, dont quelques interviews :

- Joëlle Bruge-Colas, coordonnatrice à la maison d'arrêt de Lyon Corbas, a pu expliquer ses expériences de formatrice bénévole à la radio RCF,
- Henri Simon, coordonnateur à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy a partagé son expérience de formateur bénévole grâce au média « Les Bons Clics »,
- Yvon Corvez a également été interviewé par une journaliste du « Progrès de Lyon » lors des journées nationales à Cublize en octobre 2021. La journaliste a passé une journée avec les bénévoles présents lors de ces journées pour comprendre leurs actions et engagements.

Cette année encore, certaines de nos équipes en région ont participé aux JNP (Journées nationales des prisons), organisées par la FARAPEJ et aux journées des associations dans les différentes villes de France, ce qui permet au CLIP d'être visible au sein d'un réseau associatif structuré autour des prisons.

Les contacts avec des responsables de l'administration pénitentiaire sont permanents, tant au niveau national qu'au niveau régional. Jean-Luc Héraud, (RNE) ayant souhaité voir comment les ateliers CLIP se déroulaient en détention, a été accueilli à Bois d'Arcy par le délégué régional et le coordonnateur.

8. Recrutement des bénévoles

Le recrutement de bénévoles constitue une part significative de l'activité des permanents et bénévoles du Siège, des délégués régionaux et des coordonnateurs qui s'attachent à remplacer sans délai les partants pour garantir la continuité des formations.

Chaque année, environ 20 % des bénévoles quittent le CLIP. Les efforts de recrutement réussissent à maintenir l'effectif global autour de 200.

La recherche est faite à la fois au niveau national et régional :

- Sur internet, grâce à des annonces sur différents sites en particulier France Bénévolat, Tous Bénévoles et Je veux aider ;
- par des annonces dans des journaux ;
- par des participations à des forums ;
- via des contacts avec d'autres associations et avec les partenaires du CLIP.

Les bénévoles étant la véritable force vive de l'association, le recrutement restera une priorité dans la durée.